



685 - Un terrain déclaré Waqf pour abriter une mosquée fait l'objet d'un revirement

question

Une personne riche nous a promis de nous offrir un terrain pour abriter une mosquée. Et puis quelqu'un est venu lui demander le même terrain pour y construire une école. Que devrait-elle faire?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si l'homme a effectivement offert le terrain pour qu'il abrite une mosquée, il doit être réservé à cet effet. Le donateur n'a pas le droit de revenir sur son offre. Mais s'il n'avait fait que promettre de donner le terrain pour qu'il abrite la mosquée, il vaut mieux qu'il respecte sa promesse.

Puisse Allah bénir et saluer notre prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.